

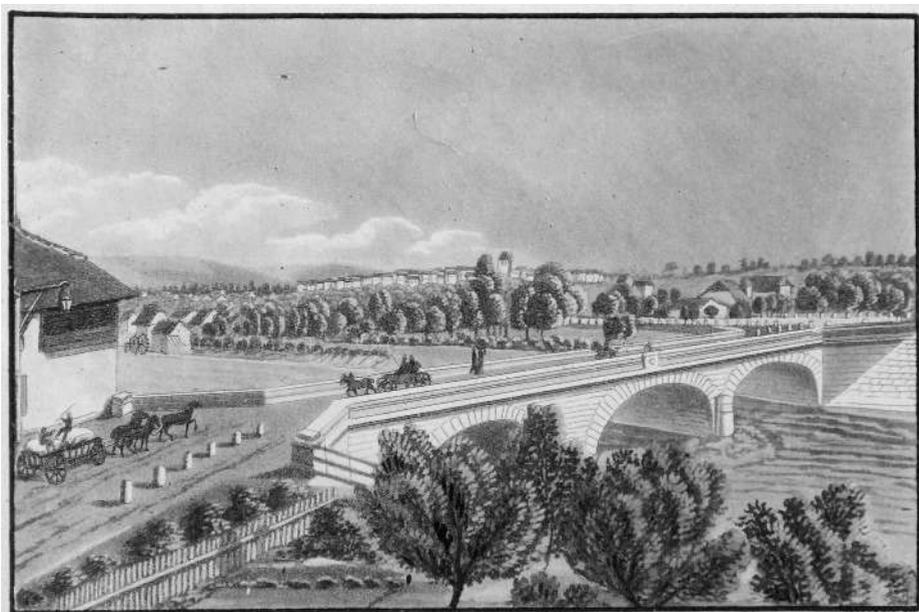
LE BOULET

Association pour la protection de Carouge
Case postale 1443 – 1227 Carouge

*Bulletin
d'information*

Mai 2014 – no 60

Tirage: 11'200 ex.



Le pont de Carouge
bâti par Napoléon.

Zoric, chez Tranchesi

Le Pont de Carouge, *bâti par Napoléon* — gravure du début du XIXe siècle

Le BOULET et Carouge

C'est en 1975, alors que notre ville connaissait une vague de démolitions que plusieurs habitants se réunirent afin de constituer une Association.

En rappel d'une première atteinte portée le 28 juin 1815 par l'Armée autrichienne aux murs de Carouge, le nom de *Boulet* fut choisi.



Bien que le tir visait l'immeuble no 1 de la rue Saint-Victor où se trouvait le QG du général français

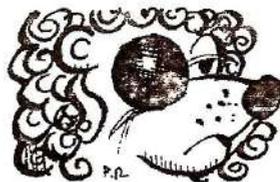
Dessaix, c'est sur la façade de l'immeuble no 2 de la rue Saint-Joseph, atteint par erreur, que l'on trouve une trace encore aujourd'hui de cet événement.

De par ses statuts, Le Boulet a vocation de se consacrer à la protection du cadre de vie, principalement urbanistique et architectural, de la Ville de Carouge et des régions avoisinantes.

Précurseur, il a suscité en 1982 l'établissement d'un plan de site, la création d'un musée communal ainsi que de multiples actions de sauvegarde.

Soucieux de veiller sur une qualité de vie qui fait le charme de Carouge, Le Boulet s'est engagé dans de multiples actions parmi lesquelles on citera, la sauvegarde du bâtiment du Centre musical et la conservation de l'actuelle Maison des artisans, l'initiative *Sauvons nos parcs* ou encore la sauvegarde du cinéma Bio.

Aujourd'hui, force est de constater que de nouvelles atteintes menacent



notre qualité de vie et notre patrimoine. Plus que jamais notre Association se doit d'être présente et de se dresser contre des décisions irréflechies et propres à détruire notre environnement.

Le Pont Neuf, un objet exceptionnel



Le Pont Neuf est un monument historique exceptionnel

Cette structure porteuse, exceptionnelle pour l'époque, est un témoignage unique dans notre canton et notre région de l'art de l'Ecole des Ponts française de l'époque du Premier Empire.

Sa valeur a été notamment soulignée dans une remarquable étude publiée par l'éminent historien André Corboz. Ce pont est un thème récurrent dans l'iconographie carougeoise et se perpétue de nos jours notamment lors d'expositions organisées par la Palette carougeoise.

En 1862 et en 1890, il a subi des transformations afin notamment de permettre le passage des convois de trams.

On l'a alors doté de barrières à croisillons caractéristiques et de trottoirs en fonte en encorbellement. Cette intervention légère a permis à ce vénérable pont de traverser le cours des ans, tout en lui donnant un caractère particulier qui en fait une porte d'entrée significative à Carouge.



Une passerelle s'impose

Le projet de transformation du Pont Neuf déposé l'an passé conduit à l'impasse. A force de vouloir répondre aux exigences de tous les modes de transports (trams, automobiles, mobilités douces, piétons), les services de la ville de Genève, qui pilotent ce projet, ont fini par concevoir des carrefours encombrés de part et d'autre du pont.

Pour le coup, les files d'attentes vont encore s'allonger. Et pour supporter ces catégories d'utilisateurs, il est quasi inévitable d'élargir le tablier du pont.

Ceci se fait en alourdissant encore le poids propre de ce dernier par un tablier en béton.

En prenant un peu de distance par rapport aux problèmes et aux enjeux posés, on constate ce qui suit:

A.- avec le projet de créer une Voie verte sur la rive carougeoise, on disposerait, entre le pont de la Fontenette et celui des Acacias, sur les deux rives de pistes cyclables bidirec-

tionnelles.

B.- la densification de la zone Est de Carouge (quartier de la Fontenette) est en route; d'ici peu ce seront 5000 nouveaux habitants qui s'ajouteront à la population actuelle; la nécessité de multiplier les points de passage entre les rives est donc une évidence.

Plutôt que de vouloir s'acharner à porter atteinte au Pont Neuf, adaptons-le avec une intervention minimale et construisons une nouvelle passerelle spécialement destinée à la mobilité douce. Un projet analogue existe actuellement entre Vernier et Onex, projet qui bénéficie au surplus d'un



soutien des SIG. Une telle réalisation, qui pourrait s'échelonner au cours des prochaines années, devrait faire l'objet d'une étude circonstanciée.



Coups d'œil à travers Carouge

Grincements de rails, ébranlements d'immeubles, le passage des nouveaux convois au Centre de Carouge suscite des plaintes.



Tristesse: alors que Les Promenades possédaient un mobilier urbain caractéristique du Vieux-Carouge (photo de gauche), un mobilier sans caractère a été progressivement installé, encore récemment à grands frais. Une injure au patrimoine!



Une ville terne: si les bornes et le mobilier de la place du Marché incitent à la rencontre, le nouveau mobilier installé dans notre ville est terne et sans caractère.

Drize: menace sur un site naturel

Au début du mois de février 2014, l'Office fédéral des transports mettait un projet de sortie de secours du tunnel de Pinchat à l'enquête. Ce projet, qui ne figurait pas dans les mises à l'enquête du projet initial du CEVA, tombait pour l'une des deux sorties prévues, en plein milieu du site du Bief-à-Dance.

La particularité de cet emplacement est de cumuler un grand nombre de valeurs patrimoniales et paysagères, soit une parcelle classée (la maison Leclerc-Simmonds), le seul tronçon du Chemin de Saint-Jacques (Via Jacobi no 4) ayant conservé son ca-



ractère typique sur notre territoire, la proximité des massifs boisés du vallon protégé de la Drize et du cours d'eau notamment.

Le projet déposé prévoit un réaménagement de la route d'accès, la construction d'une bâtisse pour une sortie de secours et pour deux gaines techniques ainsi que des sorties de ventilation.

Les mouvements de terre envisagés ainsi que la création d'une



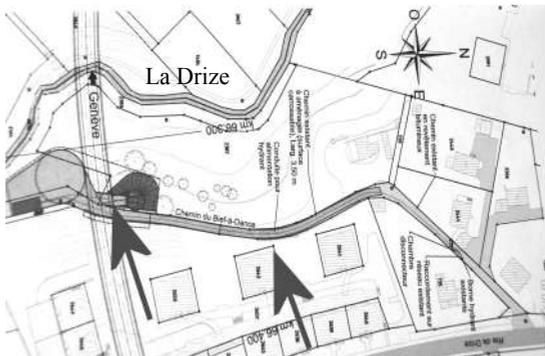
boucle de rebroussement de onze mètres de diamètre conduiraient à un massacre du site.

Tout en étant consciente des impératifs de sécurité du CE-VA, notre Association ne peut pas admettre que de graves atteintes soient portées à l'un des derniers sites à vocation naturelle encore conservés à Carouge.

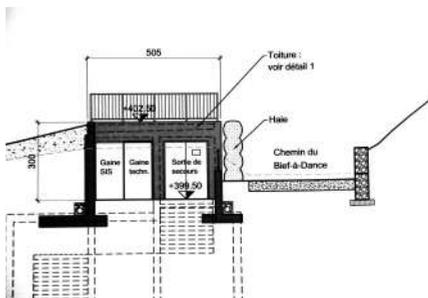
Le plan directeur cantonal identifie la Drize comme une pénétrante de verdure, dans la mesure où elle assure autant des fonctions écologiques pour la faune et la flore, que des fonctions de détente (chemins piétonniers).

C'est à ce titre du reste que la Drize s'inscrit dans le programme de renaturation des cours d'eau et des rives du canton de Genève.

Comme il existe d'autres variantes de sorties de secours, notre Association demande - tout comme la ville de Carouge - la mise en œuvre d'une autre variante afin d'éviter une irréparable atteinte à ce site.



Flèche gauche: projet de sortie de secours
Flèche droite: chemin aménagé pour camions



Coupe sur le projet de sortie de secours proposé sur le site de la parcelle classée ci-dessous



Conférences de printemps

Nous avons l'avantage d'accueillir ce printemps deux conférenciers bien au fait des questions patrimoniales qui nous préoccupent.

Nous vous invitons donc à participer nombreux à ces deux soirées qui s'annoncent d'ores et déjà passionnantes et ouvertes à toutes les personnes intéressées.

Dernières découvertes archéologiques à Genève

par Jean Terrier

Archéologue cantonal

Mercredi 14 mai 2014
à 20 h 00

Café-restaurant Le Boccalino
Place du Rondeau 4 - Carouge
Entrée libre

Découvrir Genève par les cartes anciennes

par Nicolas Schätti

Conservateur du Centre
d'iconographie genevoise
(CIG)

Mercredi 11 juin 2013
à 20 h 00

Café-restaurant Le Boccalino
Place du Rondeau 4 - Carouge
Entrée libre

Devenez membre du Boulet:

Nom: Prénom:

Adresse :

Courriel:

Date: Signature:

A renvoyer à l'adresse suivante:

Le Boulet - Case postale 1443 - 1227 Carouge Email: leboulet.carouge@gmail.com

Montant de la cotisation annuelle: CHF 25.- CCP 12-18542-2

Editeur responsable: Le Boulet - Pierre Baertschi, président - 1227 Carouge